Nations Unies A/55/732

Assemblée générale

Distr. générale
10 janvier 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-cinquième session
Points 67, 92 et 94 de l'ordre du jour

Maintien de la sécurité internationale

Questions de politique macroéconomique

Développement durable et coopération économique internationale

Lettre datée du 8 janvier 2001, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente du Turkménistan auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir faire distribuer le texte de la Déclaration d'Achgabat, adoptée par les participants à la Conférence internationale sur le thème « Neutralité permanente du Turkménistan : sources nationales et signification internationale », comme document de l'Assemblée générale au titre des points 67, 92 et 94 de l'ordre du jour.

L'Ambassadrice,
Représentante permanente
(*Signé*) Aksoltan **Ataeva**

01-20732 (F) 180101 180101

Annexe à la lettre datée du 8 janvier 2001, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente du Turkménistan auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : russe]

Déclaration d'Achgabat

Nous, participants à la Conférence internationale sur le thème « Neutralité permanente du Turkménistan : sources nationales et signification internationale » et représentants d'États Membres de l'Organisation des Nations Unies, exprimant nos félicitations au peuple turkmène à l'occasion de la célébration officielle de la Journée de la neutralité, saluant le cinquième anniversaire de l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies de la résolution intitulée « Neutralité permanente du Turkménistan », adoptons la présente déclaration et affirmons ce qui suit :

1. Cela fait cinq ans que le Turkménistan est présent sur la scène internationale en tant qu'État perpétuellement neutre officiellement reconnu comme tel. Il a réaffirmé sa fidélité aux engagements internationaux qu'il a pris à ce titre : le statut de neutralité a été un facteur déterminant pour le Turkménistan lorsqu'il a défini ses approches et ses positions sur toutes les questions liées aux relations bilatérales et aux politiques régionales et mondiales. Il n'a adhéré à aucun bloc, à aucune alliance militaire ou politico-militaire, à aucune structure internationale quelconque exerçant des fonctions réglementaires rigides ou impliquant une responsabilité collective et a observé scrupuleusement et systématiquement les principes du pacifisme, de l'égalité des droits, du bon voisinage et de la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres États. Le Turkménistan s'est engagé activement dans les actions menées par la communauté internationale visant à promouvoir la paix, une bonne entente et une coopération constructive.

2. La politique de neutralité permanente suivie par le Turkménistan est devenue un facteur important dans le maintien de la sécurité et de la stabilité régionales. Exploitant les atouts que lui confère son statut d'État neutre, le Turkménistan a mené une politique constructive et dynamique dans la région en vue de créer un climat favorable à un règlement des différends et des conflits par des moyens pacifiques et non violents. Il a pris l'initiative d'organiser une série de pourparlers intertadjiks à Achgabat sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, initiative qui a largement contribué à rétablir la paix et la bonne entente au Tadjikistan. La neutralité du Turkménistan et son ferme attachement au principe de la non-ingérence dans les affaires intérieures de l'Afghanistan ont créé des conditions qui ont permis d'amorcer le processus de recherche d'un dialogue politique entre les parties afghanes belligérantes. En mars 1999, des représentants du mouvement des « Taliban » et de l'Alliance atlantique se sont assis pour la première fois à la table des négociations.

Cette politique dynamique et constructive menée par le Turkménistan, qui s'inscrit dans le cours des efforts déployés par l'ONU, lui a conféré une grande autorité auprès des États voisins et plus généralement dans la région, et il a été à juste titre classé parmi les foyers de paix reconnus en Asie.

3. Dans le cadre de sa politique économique, le Turkménistan neutre a proclamé et appliqué systématiquement le principe de l'« ouverture » axé sur l'instauration d'une coopération mutuellement avantageuse avec tous les États, en créant des

conditions d'égalité qui permettent aux sociétés étrangères d'opérer efficacement sur son territoire, quels que soient leur appartenance nationale et leur régime de propriété. Cette approche garantit l'existence d'un intérêt durable chez les partenaires étrangers pour la coopération économique et commerciale avec le Turkménistan, contribue à la création d'un climat propice aux investissements dans le pays et favorise le développement progressif de son économie.

Le Turkménistan joue un rôle actif dans la coopération économique régionale et interrégionale. À son initiative et avec sa participation directe, des projets interrégionaux de grande envergure sont actuellement réalisés dans les domaines de l'énergie, des transports et des communications, qui sont appelés à donner une nouvelle impulsion au développement économique des pays de la région et à combler l'écart technologique entre les pays développés et en développement et entre les nations industrielles et agraires. Dans ce contexte, le Turkménistan milite fermement pour le respect des principes de la pleine égalité des droits dans les relations entre ces États, de l'élimination de toute forme de chantage, de diktat et de pression économique dans la pratique des relations internationales.

4. Compte tenu de la dimension mondiale que prend au XXIe siècle le problème de l'approvisionnement en énergie et de la distribution des ressources énergétiques, ainsi que de ses immenses réserves en combustibles, le Turkménistan a entrepris d'élaborer et de réaliser des projets de construction de pipelines en direction de l'ouest, du sud et de l'est. L'infrastructure, qui comprend de nombreux types de canalisation, permettra d'accroître le volume des stocks, de diversifier les sources d'énergie internationales et d'assurer une répartition stable et équitable des ressources entre les pays. La construction de réseaux pour le transport de pétrole et de gaz sur les axes est-ouest et transeuropéen, vers l'Extrême-Orient et sur les itinéraires orientés vers l'Iran et la mer Caspienne, exigera une coopération régionale d'ampleur inégalée, contribuera à créer un nombre considérable d'emplois et à résoudre de nombreux problèmes sociaux, et donnera une forte impulsion à une prévention rationnelle des conflits. Au XXIe siècle, une coopération triangulaire devra impérativement s'instaurer entre les pays producteurs, les pays de transit et les pays consommateurs. Les manoeuvres dangereuses et la concurrence malsaine devront faire place à une nouvelle approche mondiale fondée sur le principe des avantages égaux et suffisants pour tous. Dans ce contexte, l'initiative prise par le Turkménistan au sujet de l'élaboration et de l'adoption d'une convention internationale sur les garanties de sécurité et la libre circulation des matières premières énergétiques sur les grands axes intergouvernementaux de transport par pipeline, qui présentent une importance considérable pour l'humanité et sont appelés à devenir au XXIe siècle le système sanguin du développement économique mondial, mérite d'être largement soutenue par la communauté internationale.

5. La philosophie de neutralité est devenue un facteur important dans le processus de développement pacifique du pays, pour la création au sein de la société turkmène multiethnique d'un climat d'entente entre les confessions, les races et les ethnies, de stabilité politique, de solidarité sociale et d'humanisation progressive de tous les aspects de la vie publique. Au Turkménistan, l'égalité des droits est garantie pour tous les citoyens indépendamment de leur nationalité, de la couleur de leur peau, de leur sexe, de leur âge, de leur religion et de leurs opinions politiques. Le Turkménistan a été le premier État sur le continent asiatique à avoir aboli la peine de mort dans sa législation. Tout cela contribue à inculquer au peuple turkmène des idéaux élevés et vivifiants, à introduire et à ancrer dans la société des valeurs humanistes

– pacifisme, justice, ouverture, tolérance et respect d'autrui – formant une vision du monde qui est progressivement assimilée par les Turkmènes.

6. Les valeurs humanistes inhérentes à l'idéologie de la neutralité ont déterminé les positions et les approches que le Turkménistan a adoptées à l'égard des tendances fondamentales du développement mondial et des nouveaux enjeux auxquels l'humanité est aujourd'hui confrontée. Ce pays milite systématiquement et inlassablement pour l'instauration d'un ordre plus humain, plus juste et plus constructif dans les relations internationales, contre toute forme de discrimination, la mise en quarantaine d'États pour des motifs politiques ou idéologiques et l'application de sanctions économiques, d'embargos et autres types de mesures économiques, pour le respect de l'originalité de chaque pays et du modèle de développement sociopolitique choisi par lui. En sa qualité de Membre de l'Organisation des Nations Unies, du Mouvement des pays non alignés, de l'Organisation de la Conférence islamique, de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et de nombreuses autres organisations internationales influentes, le Turkménistan apporte une contribution significative à la cause du rapprochement des peuples et des États et à la mise en place d'un processus de dialogue entre les cultures et les civilisations.

Fidèle à l'esprit et à la lettre de la Charte des Nations Unies, le Turkménistan neutre s'oppose catégoriquement à une dissolution de l'Organisation qui entraînerait son remplacement par de nouvelles structures supranationales, une dispersion de ses fonctions et leur appropriation par différents États ou groupes d'États et d'autres organisations. Il est favorable à une réforme de l'ONU mais seulement si elle est orientée vers un renforcement et un élargissement de son rôle dans le monde, la prise en compte des intérêts de tous les continents sur un pied d'égalité et le rejet du principe de l'octroi de privilèges et de pouvoirs particuliers qui constitue un archaïsme politique.

Le cinquième anniversaire de la neutralité du Turkménistan est une date importante dans l'histoire du peuple turkmène. Ces cinq années de neutralité lui ont donné la possibilité d'accomplir une oeuvre pacifique et créatrice dans un climat d'entente et de stabilité intérieure, et de créer une base matérielle et spirituelle solide en vue de réformer l'économie à un rythme accéléré, de mettre progressivement en place des normes et des institutions démocratiques, et de faire avancer le pays dans une vaste perspective qui doit le conduire à rejoindre la communauté mondiale des États modernes et développés.

Le statut de neutralité a créé des conditions extérieures favorables au développement du pays. Malgré la complexité et l'hétérogénéité des processus régionaux, le Turkménistan entretient avec tous les États de la région des relations de partenariat et de bon voisinage, caractérisées par l'égalité des droits, les avantages et le respect réciproques, la confiance et la tolérance. Il n'a pas de contentieux non réglé avec un autre pays quel qu'il soit, ses relations avec le monde extérieur reposent sur la conciliation des intérêts nationaux, la prise en compte des tendances déterminantes du développement mondial et une vision propre quant à sa place et à son rôle dans le système des relations politiques et économiques internationales.

La neutralité du Turkménistan est entièrement déterminée par le cours de l'histoire de la nation turkmène, qui s'appuie sur des racines culturelles, des traditions et des coutumes profondément ancrées. Dans sa dimension morale et éthique, le modèle de neutralité correspond à la mentalité du peuple turkmène, à sa vision du monde et au système de valeurs qu'il s'est forgé. La neutralité est bénéfique pour le

développement économique du Turkménistan, le bien-être de son peuple et son renouveau spirituel à long terme.

Ces cinq années qui se sont écoulées depuis que le Turkménistan a été reconnu par l'ONU comme un État perpétuellement neutre ont démontré très clairement le bien-fondé et la viabilité de la neutralité turkmène. La neutralité du Turkménistan est devenue un facteur positif incontournable dans le développement économique de la région et dans le cadre des efforts de paix et de médiation déployés pour résoudre les différends et les conflits par des moyens pacifiques et non violents dans la région. Elle répond objectivement aux intérêts à long terme de la communauté internationale en tant qu'élément contribuant de manière efficace au maintien de la paix, de la stabilité et de la sécurité en Asie.

Achgabat, 11 décembre 2000